

Octobre 2024

7-9 ans et 10-12 ans

Colos apprenantes

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE VENDÉE



La Ligue de l'enseignement de Vendée
41 rue Monge -85 000 La Roche-sur-Yon
education@laligue85.org
02 51 36 45 92



Une « Colo apprenante » avec la Ligue de l'enseignement de Vendée c'est quoi ?

Des modules de renforcement des apprentissages

Chaque jour, des modules d'1H30 environ
sont mis en place sur des thématiques
variées :

- **Le développement durable et la transition écologique**
- **Les arts et la culture**
- **Les activités physiques et sportives**
- **La citoyenneté et la lutte contre les discriminations**

Ces séances sont préparées et animées par des animateurs professionnels de la Ligue de l'enseignement – FOL 85 qui interviennent tout au long de l'année scolaire dans les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ou classes de découvertes, ou par des intervenants extérieurs.

UNE LABELLISATION «COLO APPRENANTE» DE
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 85

DURÉE / PRIX DU SÉJOUR

5 jours (du lundi au vendredi) : 400 € financée par l'Etat

Une participation de 35€ pour le transport est demandée (par enfant).
Départ et arrivée : La Roche-sur-Yon

**Prise en charge 100 % par l'état
GRATUITE POUR LES FAMILLES**

PUBLIC CIBLE

- Quartier politique de la ville
- Zones rurales enclavées
- Enfants à besoin particulier (Handicap...)
- Enfant bénéficiaire de l'ASE
- Ne disposant pas de connexion internet
- Enfant ayant des difficultés de socialisation
- Sur demande de la famille : quotient familial inférieur à 1500

VOTRE CONTACT

Clémentine PARMENTIER, Déléguée
Générale dg@laligue85.org- 02 51 36 45
92

41 rue Monge – 85000 La Roche-sur-Yon

Notre projet éducatif



NOTRE AMBITION, FAIRE VIVRE
TOUTES LES MIXITÉS: CULTURELLES,
SOCIALES, TERRITORIALES...

Pour la Ligue de l'enseignement, les spécificités de chacun(e) sont une richesse ! Elles favorisent les échanges, permettent de construire des relations différentes et créent des rencontres inattendues.

Reconnues et respectées, elles participent à la dynamique du groupe et à l'enrichissement de chaque participant(e). C'est toute la force d'un séjour collectif où chacun(e) à une place, sa place ! C'est pourquoi nous nous engageons à :

- Reconnaître et valoriser les compétences de chacun.
- Lutter contre toutes les discriminations.
- Faciliter l'accessibilité à tous les publics.
- Personnaliser l'accompagnement de chacun.
- Rechercher une composition des groupes la plus équilibrée possible.
- Rendre les participants acteurs de leur séjour.

NOS 6 VALEURS ÉDUCATIVES

LAÏCITE

Principe républicain et constitutionnel, la laïcité invite à l'ouverture et à la découverte de l'autre. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de voir respectées les convictions philosophiques et religieuses de chacun(e) mais sans prosélytisme.

DIVERSITÉ/ÉGALITÉ

La diversité est un enrichissement individuel et collectif. L'égalité permet son expression et garantit le « vivre ensemble ». Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est, par exemple, la garantie d'affirmer l'égalité entre filles et garçons.

EMANCIPATION/SOCIALISATION

L'émancipation et la socialisation permettent à chacun(e) de prendre sa place dans la société. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de prendre du temps pour observer, comprendre et agir seul ou en groupe.

SOLIDARITE / ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l'engagement sont les bases d'une société plus fraternelle et plus juste. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de participer à la construction d'un avenir individuel et collectif plus solidaire et plus fraternel.

DEMOCRATIE

La démocratie s'appuie sur le droit de chacun(e) à participer à des prises de décisions collectives. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est, par exemple, la garantie de participer à des débats où chacun(e) s'exprime librement.

CITOYENNETE

La citoyenneté est un exercice actif ! C'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de pouvoir expérimenter, prendre les choses en main et faire des choix.

COLO

Les pieds dans l'art

Immersion artistique en eau marine

7-9 ans - Noirmoutier - Du 21 au 25 octobre ou Du 28 octobre au 1er novembre 2024

UN SÉJOUR CRÉATIF LIANT ART ET
MILIEU MARIN

Demain je reprends le chemin de l'école en étant+ ingénieux, + imagitatif,+ coopératif
Activités artistiques pour sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité, de citoyenneté engagée et de vivre ensemble.

PROGRAMME

Lors d'activités respectueuses de l'environnement et cohérentes avec le projet, les enfants apprendront par exemple à reconnaître les animaux du bord de mer pendant une **pêche à pied**, à observer la dune et à **visiter le port**. Chaque découverte maritime sera l'occasion d'étoffer les **oeuvres artistiques** individuelles et collectives comme le cyanotype. Les enfants observeront leur environnement et mettront sur papier leur aventure en colonie de vacances.

Autres activités possibles : Grands jeux, veillées, courses d'orientation, baignades.



Effectif du groupe : 20 participants/semaine

5 JOURS (7-9 ans) 400 €
Transport 35€ de participation
au départ de La Roche sur Yon

Du 21 au 25 octobre
Du 28 octobre au 1er novembre

Lieu

Centre Les Lutins - Ile de Noirmoutier
22 All. des Arbousiers
85330 Noirmoutier-en-l'Île

Premier repas inclus : déjeuner. Dernier repas inclus : goûter.



COLO

Robotique

10 - 12 ans - Noirmoutier - Du 21 au 25 octobre ou Du 28 octobre au 1er novembre 2024



DÉCOUVERTES DE LA PROGRAMMATION VIA LA ROBOTIQUE

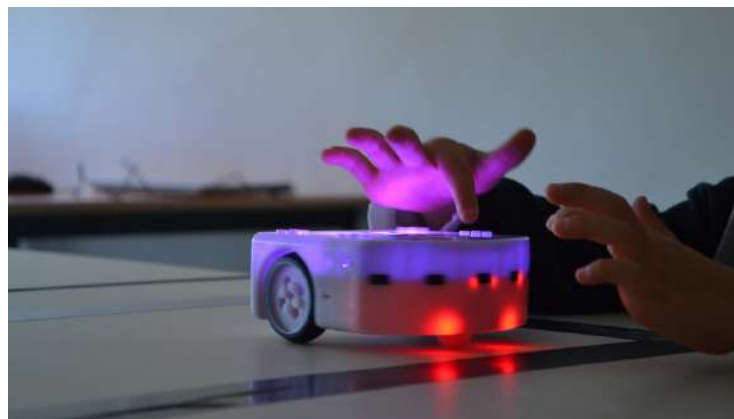
Demain je reprends le chemin de l'école en étant+ ingénieux, + imagitatif,+ coopératif
Activités de loisirs et expériences scientifiques pour sensibiliser à une citoyenneté engagée pour mieux vivre ensemble.

PROGRAMME

Nos jeunes curieux vont découvrir comment aujourd'hui la science et la technique peuvent être mises au service de l'apprentissage en collectif et de compréhension du monde de demain. Les animateurs seront là pour aider les enfants à parfaire leurs connaissances scientifiques et à découvrir la robotique.

Lors d'activités cohérentes avec le projet, ils découvriront le fonctionnement d'un robot et s'initieront à la programmation via plusieurs modèles de robots. Ils profiteront de l'île de Noirmoutier pour apprendre à reconnaître les animaux du bord de mer pendant une **pêche à pied**, à s'orienter avec une carte et une boussole lors de **courses** ou à dompter le vent pour voir s'envoler son **cerf-volant**.

Autres activités possibles : Activités d'expression, grands jeux sportifs, veillées. Au fil des séjours, les enfants mèneront des expériences scientifiques et techniques, des investigations et feront des recherches.



Effectif du groupe : 20 participants/semaine

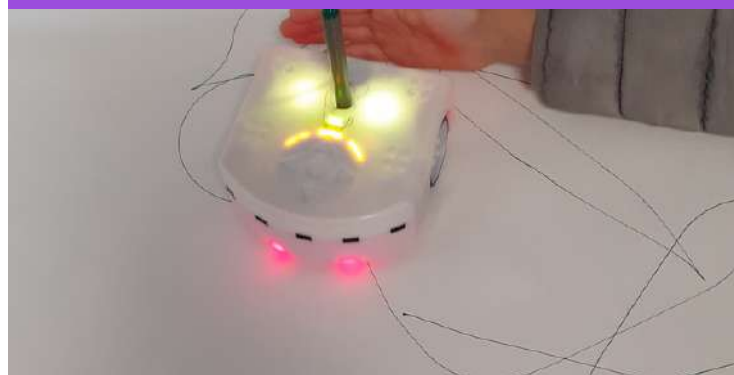
5 JOURS (10-12 ans) 400 €
Transport 35€ de participation
au départ de La Roche sur Yon

Du 21 au 25 octobre
Du 28 octobre au 1er novembre

Lieu

Centre Les Lutins - Ile de Noirmoutier
22 All. des Arbousiers
85330 Noirmoutier-en-l'Île

Premier repas inclus : déjeuner. Dernier repas inclus : goûter.



Informations aux familles

AVANT LE DÉPART

A fournir obligatoirement avant le départ

LE DOSSIER DE L'ENFANT

1 fiche de renseignements médicaux et individuels sera à remplir. Veillez à les remplir soigneusement car elles comportent des informations essentielles pour le bon déroulement du séjour.

Toute pièce justificative non fournie (notamment concernant les vaccinations) pourra remettre en cause la faisabilité du séjour.

VACCINS – TRAITEMENT MÉDICAL

Selon l'article 1 de l'arrêté du 20/02/2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs mentionnés à l'article L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles il est précisé que : l'admission d'un mineur en centre de vacances est conditionnée à la fourniture préalable : 1° D'informations relatives :

a) Aux vaccinations obligatoires ou à leurs contre-indications : Copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, copie du carnet de vaccinations, ou attestation d'un médecin ;

b) Aux antécédents médicaux ou chirurgicaux ou à tout autre élément d'ordre médical considéré par les parents ou le responsable légal du mineur comme susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement du séjour ;

c) Aux pathologies chroniques ou aiguës en cours ; le cas échéant, les coordonnées du médecin traitant seront fournies. Si un traitement est à prendre durant tout ou partie du séjour, l'ordonnance du médecin devra être jointe et, s'il s'agit d'un traitement à ne prendre qu'en cas de crise, les conditions et les modalités d'utilisation des produits devront être décrites.

Les médicaments seront remis au responsable de l'accueil dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation. Les nom et prénom du mineur devront être inscrits sur l'emballage ;

2° D'un certificat médical de non contre-indication lorsqu'une ou plusieurs activités physiques mentionnées à l'article 13 du décret du 3 mai 2002 susvisé sont proposées dans le cadre de l'accueil.

LA FICHE DE TROUSSEAU

Cette fiche n'est qu'indicative. Il est recommandé de marquer le linge, les vêtements et les objets personnels. Pour une période courte, le lavage du linge ne peut, en général, être assuré par le centre.

PENDANT LE SÉJOUR

PRENDRE DES NOUVELLES

Le blog

Nous mettrons en place un blog «ondonnedesnouvelles». Les équipes d'animation y ajouteront chaque jour des photos, des vidéos et des textes des enfants. Vous pourrez profiter de cette plateforme pour laisser un message à votre enfant. Nous le lui transmettrons individuellement.

Le code d'accès vous sera transmis avec la convocation avant le séjour.

Messagerie vocale

Vous pourrez téléphoner au centre en fin de journée pour échanger votre enfant mais nous vous conseillons de privilégier le blog pour transmettre un message à votre enfant. L'appel téléphonique peut être source de « coup de cafard »

Les téléphones mobiles

Nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour

L'ARGENT DE POCHE

N'est pas nécessaire au court du séjour.

RESPECT DES COUTUMES ALIMENTAIRES

Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité. Cependant l'organisation des séjours et les différents projets présentent des spécificités qui peuvent interférer avec le respect absolu de certaines convictions ou croyances. Le refus de consommer certains aliments n'a que peu d'incidences. Dans la plupart des cas, nous opterons pour le remplacement ou la compensation de ces aliments par d'autres au cours du repas. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription. Nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte d'autres demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan (ni aliments, ni boissons) entre le lever et le coucher du soleil.

ALLERGIES ALIMENTAIRES

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques.

Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous chercherons ensemble une solution pour pouvoir accueillir l'enfant sans risque pour sa santé.

Bulletin d'inscription

À retourner à : vacances@laligue85.org ou par courrier à FOL 85 – 41 rue Monge – 85000 La Roche-sur-Yon
Une question ? De l'aide pour la réservation ? 06 52 81 45 02



Les parents

Adresse postale exacte (pour les enfants-adolescents, adresse des parents ou tuteurs légaux):
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postale : Ville :
Tel domicile : Tel travail :
Email : Tel portable :

Le séjour

Carnet de bord maritime (7-9 ans)

- Du 21 au 25 octobre 2024
 Du 28 octobre au 1er novembre 2024

Robotique (10-12 ans)

- Du 21 au 25 octobre 2024
 Du 28 octobre au 1er novembre 2024

Le transport

RDV à La Roche-sur-Yon pour un départ en car : OUI NON RDV sur place au centre à Noirmoutier : OUI NON

Les participant(e)s

Nom	Prénom	Date de naissance (JJ/MM/AA)	Sexe F/M	Nationalité

Autorisation pour les participants mineurs

Validation des inscriptions

Collectivité :
Association :

Je soussigné
certifie que l'enfant(s)
est un public cible «Colo apprenante» au titre de :

Quartier politique de la ville
 Zones rurales enclavées
 Enfant à besoin particulier (Handicap)
 Enfant bénéficiaire de l'ASE
 Sur demande de la famille (quotient familial inférieur à 1500)

Le : à :
Signature & Cachet :

Je soussigné(e) ■ père, ■ mère, ■ tuteur (responsable légal du participant), atteste sur l'honneur avoir l'autorité nécessaire pour inscrire l'enfant dont le nom et le prénom figurent ci-dessus et l'autorise à participer, sous ma responsabilité, au séjour indiqué.

Important : je soussigné(e)
certifie par la présente avoir pris connaissance de la liste des documents obligatoires à fournir, des conditions générales régissant tous les séjours Vacances pour tous/ Ligue de l'enseignement et des conditions de la garantie annulation figurant sur la brochure en ma possession, et y souscris dans leur intégralité.

Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de voyage, par la facture/confirmation d'inscription, la brochure en ma possession, la fiche descriptive correspondant au produit acheté, de toutes les informations prévues dans les dispositions des articles L.211-1 et suivants, R.211-1 et suivants du Code du Tourisme relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou séjours.

Je déclare également avoir pris connaissance des obligations d'admission de mon enfant en centre de vacances relatives à l'article R. 227-7 du code de l'action sociale et des familles : "L'admission d'un mineur selon l'une des modalités prévues à l'article R. 227-1 est subordonnée à la production d'un document attestant qu'il a satisfait aux obligations fixées par la législation relative aux vaccinations. Elle est également soumise à la fourniture par les responsables légaux du mineur de renseignements d'ordre médical dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de la Santé et du ministre chargé de la Jeunesse. Ce document est adressé à l'organisateur de l'accueil ou à son représentant qui s'assure du respect de la confidentialité des informations."

Le : à :
Signature

Octobre 2024

Colos apprenantes

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DE VENDÉE

Association d'éducation populaire complémentaire de l'École et actrice de l'Économie sociale et solidaire, la Ligue de l'enseignement – Fédération de Vendée regroupe autour de ses valeurs et principes – laïcité, citoyenneté, solidarité – plus de 240 associations dans le département. Nous faisons partie du mouvement national de la Ligue de l'enseignement qui existe depuis plus de 150 ans. Nous agissons au quotidien dans le cadre de multiples activités et projets sur des thématiques transversales et complémentaires auprès des tout-petits, des enfants, des jeunes, des familles et des seniors. Éducation, culture, action sociale, vie associative, environnement, numérique, sport, démocratie : la diversité de nos actions contribue à faire vivre nos valeurs sur le territoire en favorisant l'engagement des citoyens.

La Ligue de l'enseignement de Vendée
41 rue Monge -85 000
La Roche-sur-Yon
fol@laligue85.org
02 51 36 45 92